

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020.

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11 Contre : 0

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt le Vingt Trois Juillet à 18h30 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,

Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX V
procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,

Objet : Désignation du délégué Désignation de la protection des données

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) approuvé par le Parlement Européen en avril 2016.

Il convient de désigner au sein de la collectivité un Délégué à la Protection des Données qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD en collaboration avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault.

Son rôle sera de Contrôler et veiller au respect du règlement et du droit national en termes de protection des personnes physiques et de droit d'accès ;

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Monsieur Jean Philippe MORESMAU comme Délégué à la protection des données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

28 JUL. 2020

D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture
Le

Le Maire,
SIEGEL R.

MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDALH A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.